

## Mineurs au sein des associations

Par **vcedricc**, le **24/09/2005** à **23:43**

Bonjour à tous,

J'espère que mon post est bien placé.

Membre d'une association de secourisme, je voudrais savoir quels sont les textes (s'ils existent) se rapportant à l'engagement des mineurs au sein d'une tel association (horaires, spécificité, etc...).

Je sais pas si mon interrogation est bien clair, si ce n'est pas le cas, faites le moi savoir et j'essayerais de mieux l'expliquer.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Olivier**, le **25/09/2005** à **12:41**

tu veux dire que tu travailles pour cette association ?

As-tu conclu un contrat de travail ou ton travail est-il bénévole ?

Par **vcedricc**, le **25/09/2005** à **16:03**

Je suis bénévole et ancien salarié.